



Relevé de conclusions du conseil de l'ED 072 du 1^{er} février 2010

Lieu : Salle 308, bâtiment P3, Université de Lille 1.

Rédacteur : Olivier Colot.

Ordre du jour

1. Renouvellement des structures de l'ED ;
2. Allocations région Nord – Pas-de-Calais ;
3. Les évolutions de l'ED en ce début de quadriennal ;
4. Pistes de réflexion pour l'évolution du fonctionnement de l'ED ;
5. L'association ASPID : brainstorming ;
6. Questions diverses.

Préambule

Certains membres du conseil ne pouvant être présents étaient excusés. Ils avaient transmis une procuration à certains des membres présents. Ce conseil s'est tenu en formation restreinte aux membres académiques.

Marc Gazalet, directeur de l'ED, qui préside la séance, ouvre la séance à 16h.

Renouvellement des structures de l'ED

Dans le cadre du nouveau contrat quadriennal 2010 – 2013, les instances de l'ED sont à renouveler en particulier le conseil.

Renouvellement du conseil de l'ED

Quatre collèges sont à ce jour à renouveler :

- le collège des personnalités scientifiques extérieures au PRES,
- le collège des représentants des secteurs industriels et socio-économiques,
- le collège des personnels BIATOSS,
- le collège des doctorants.

Pour le collège des personnalités scientifiques extérieures au PRES, Yves Félix (UCL, Belgique), Danielle Vanhoenacker (UCL, Belgique), Peter Wieringa (Université de Delft) et Pierre Manneback (ED Grascomp, Belgique) ont été proposés. Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Pour le collège des personnalités des secteurs industriels et socio-économiques, Arnaud Fréville (Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais), Franck Guillemard (PSA), Christian Aucourt (EDF) et Charles Jeannin (représentant du MEDEF Côte d'Opale) sont proposés pour siéger au conseil. Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.



Pour le collège des personnels BIATOSS, Michel Descamps n'ayant siégé au conseil de l'ED qu'à partir de sa nomination à celui-ci en 2009, il est décidé, à l'unanimité, de le reconduire pour le quadriennal 2010 – 2013.

Pour le collège des doctorants, un appel à candidature a été lancé auprès des doctorants inscrits à l'ED (date limite des dépôts : 8 février 2010) et le processus d'élection selon les modalités prévues dans les statuts de l'ED sera programmé dans les semaines à venir.

Renouvellement des domaines de l'ED

Ci-dessous, le tableau des responsables de domaine et de leur suppléant pour le contrat quadriennal 2010 – 2013.

Domaine	DED	Suppléant
Automatique	Vincent Cocquempot	Jean-Pierre Richard
Electronique	Tuami Lasri	Henri Happy
Génie Electrique	Betty Semail	Pascal Brochet
Informatique	Jean-Luc De Keyser	Rémi Gilleron
Mathématiques	Pierre Dèbes	Stephan De Bièvre
Mécanique & Génie Civil	Géry De Saxcé	Gérard Degallaix

1. Allocations région Nord – Pas-de-Calais

Les modalités concernant le processus de remontée des dossiers de candidature aux allocations régionales ont encore été modifiées cette année.

Ainsi, l'avis du conseil de l'ED est requis pour cette campagne. La date limite de remontée du dossier complet de candidature est fixée au 30 avril 2010.

En conséquence, il est demandé que les domaines aient réuni leur jury au plus tard le 22 avril. Leur avis et classement éventuel sera à transmettre ensuite à la direction de l'ED afin que cette dernière puisse prendre les dispositions nécessaires.

La date de réunion du conseil de l'ED pour émettre un avis sur les demandes tenant compte des analyses produites par les domaines est fixée au 27 avril à 15 heures.

2. Les évolutions de l'ED en ce début de quadriennal

Mise en place de l'obligation de suivi de formations

Un point rapide a été fait par Olivier Colot sur la mise en place de l'obligation de suivi de formations. Une discussion a ensuite eu lieu en particulier sur le cas des doctorants de mathématiques pures vis-à-vis des modules de professionnalisation.

A la question « les modules dispensés par le CIES et/ou l'Intersup sont-ils éligibles à la reconnaissance par l'ED au titre de la professionnalisation ? » la réponse est oui. Seule l'affectation de crédits n'est pas encore arrêtée, celle-ci demandant une analyse fine des contenus qui est en cours.

Olivier Colot indique qu'un point sur cette année de transition en matière de mise en place de l'obligation de suivi sera à faire probablement en juin 2010.

Signatures électroniques des propositions de rapporteurs et constitution de jury à l'Université Lille 1

La mise en place d'une procédure de signature électronique des propositions de rapporteurs et de constitution des jurys a été mise en place depuis quelques mois à l'Université Lille 1. Le directeur demande l'avis au conseil restreint sur l'implication possible des DED en la matière. Ce point sera à traiter en comité exécutif (cf. § 4.1 ci-après)



Avis de l'ED sur les candidats non HDR à une demande de co-direction de thèse

L'Université Lille 1 sollicite l'avis de l'ED pour les demandes de codirection de thèse émanant de MCF non titulaire de l'HDR avant examen par le Conseil Scientifique de l'établissement. De nombreuses demandes sont parvenues à la direction de l'ED. Marc Gazalet propose que les DED examinent les demandes émanant de leur domaine. La direction de l'ED se prononcera sur les candidats après avis des DED.

Pistes de réflexion pour l'évolution du fonctionnement de l'ED

Mise en place d'un comité exécutif

Le directeur propose la mise en place d'un comité exécutif pour traiter l'ensemble des dossiers relatifs aux affaires courantes de l'ED. Le conseil approuve le principe. Le directeur fera un sondage pour arrêter un jour et une heure qui seront retenus pour réunir régulièrement ce comité.

Attribution d'une fraction importante des supports doctoraux à des EAD

Le directeur précise la définition d'une EAD et son rôle. Après discussion, le conseil ne voit pas l'intérêt de mettre en place cette nouvelle structure.

Par contre, le principe d'affectation d'une fraction importante des supports doctoraux est jugé pertinent. Les critères à privilégier (valorisant ou pénalisant) pour sa mise en œuvre sont en particulier :

- La durée moyenne des thèses des directeurs de thèse
- La durée moyenne des thèses au sein des équipes de recherche des laboratoires,
- La durée moyenne des thèses dans les laboratoires,
- Le taux de publication des doctorants au sein de l'équipe et du laboratoire,
- Le taux d'abandon dans l'équipe et dans le laboratoire.

L'étude de sa mise en place dès la campagne 2011 est suggérée. Le PRES devra sans doute être questionné sur ce point.

Les modalités d'applications seront étudiées par le comité exécutif.

L'association ASPID : brainstorming

Marc Gazalet fait état de ses inquiétudes quant au remplacement des personnalités très dynamiques qui ont créé et fait vivre l'association ASPID. En effet, les deux fondateurs Nicolas Boucart et Gaëlle Piret sont en fin de thèse ou sur le point de soutenir leur thèse.

Un appel avait été fait lors de la réunion de rentrée de l'ED pour susciter des vocations. Certains doctorants se sont manifestés mais à ce jour il n'y a pas eu de suite tangible.

Il est demandé aux DED de susciter rapidement des vocations au sein des unités de recherche de leur domaine.

Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 18h30.